



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Chefferie de Cabinet  
Section Voyages Officiels et Protocole

Arras, le

20 AVR. 2018

Le Préfet du Pas-de-Calais

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
du département

*En communication à*

- Madame et Messieurs les Sous-Préfets
- Monsieur le Président de l'association  
des maires du Pas-de-Calais

Objet : Pavoisement des édifices publics à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.  
Pavoisement des édifices publics.

P.J. : 1.

Conformément aux recommandations ministérielles, les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs nationales **le dimanche 29 avril 2018** à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

J'appelle votre attention sur la nécessité d'associer la jeunesse à cet hommage national, afin de permettre aux jeunes générations d'œuvrer pour le travail de mémoire que nous devons aux victimes du nazisme.

Par ailleurs, je vous adresse, sous ce pli, le message officiel, qui devra être lu à l'occasion de la cérémonie du 29 avril prochain dans votre commune, par un représentant du monde associatif.

Le Préfet,

Fabien SUDRY